

d'empiriques ce qui, à leurs yeux, est tout un. Laissons-les s'embrouiller dans les questions d'évaporation que tout cela soulève car c'est là évidemment qu'il faut chercher et au premier abord, la chose n'est pas très claire. Au préalable il conviendrait peut-être de proposer à l'Académie de Médecine de se scinder en deux équipes dont l'une se mettrait, à partir de novembre prochain, à l'eau froide quotidienne en chambre chaude et l'autre à l'eau chaude non moins quotidienne sous la colonnade du Louvre. Ce qui permettrait des comparaisons intéressantes.... et surtout d'interminables discussions propres à réjouir les journalistes à défaut des Muses.



Critique du Congrès de Lausanne⁽¹⁾.

III.

Le premier des trois paragraphes du bref et substantiel programme proposé aux congressistes Lausannais avait trait aux origines de l'activité sportive : aptitudes naturelles de l'individu — instinct sportif — atavisme sportif — rôle de l'esprit d'imitation et de la volonté dans la production et le développement de l'instinct sportif.

Il était infaillible que, dans cette prise de contact autour de pareils sujets, un effort ne se produisit en vue de définir le sport. Dans les congrès où domine l'esprit latin, le désir des définitions est toujours ardent. Il semble que ce soit là l'unique vestibule par lequel l'homme puisse atteindre le centre d'une question. Si pourtant nous avons du attendre pour utiliser l'électricité de pouvoir la définir, où en serions-nous? L'exemple des progrès admirables accomplis à l'aide de cet agent demeuré mystérieux n'a pas réussi à nous faire toucher du doigt le peu d'intérêt pratique que présente l'art de la définition. Car ce n'est vraiment qu'un art et encore lui faisons-nous quelque honneur en le classant comme tel. Souvent en effet cet art arrive à n'être plus qu'un jeu.

Le sport ne serait-il, lui aussi, qu'une forme du jeu? Le lieutenant hollandais van Blijenburgh auteur d'un important mémoire l'entend ainsi. Pour lui le « désir de s'amuser est le plus fort et le plus durable des facteurs qui favorisent la pratique des sports ». « En fait, dit de son

(1) Voir la Revue Olympique de janvier et celle de février 1914.

côté le professeur Larguier des Bancelles, le sport dérive des jeux. Disciplinez les jeux et vous avez les sports ». Qu'on nous permette de répondre que le jeu de barres est un jeu discipliné et qu'à notre avis ce n'est pas un sport non plus que le jeu de bouchon. M. Mirville ne cherche pas de définition et s'écarte d'ailleurs du sujet en proclamant que « le véritable mobile de l'activité sportive doit être moral et cela dans le sens le plus élevé : recherche de la Beauté, de la Santé, de la Perfection... » Amené à intervenir dans le débat que présidait à ce moment M. Van Overbergh, M. de Coubertin déclare qu'à son avis, le sport est « le culte de l'effort physique intensif pouvant aller jusqu'au risque » —. Et lorsque le Congrès clos, le professeur Millioud en commentera les résultats dans un remarquable article de la *Gazette de Lausanne*, il se demandera si le sport n'est pas « une forme d'activité qui d'un côté confine au jeu et de l'autre à l'héroïsme et remplit tous les degrés intermédiaires ». Si l'on veut une définition du sport, celle-ci apparaît la plus ingénieuse et la plus complète en même temps que la plus profondément pédagogique.

Elle a encore un autre avantage. Elle éclaire un peu la question de l'instinct sportif à l'existence duquel il devient difficile de ne pas croire et permet de répondre affirmativement à qui se demande quels rôles peuvent jouer ici l'esprit d'imitation et la volonté. Nul éducateur n'ignore combien puissant est l'esprit d'imitation dans le domaine des jeux et nul ne saurait nier à quel degré l'héroïsme peut être un produit de la volonté. Après cela on peut disputer sur la portée du mot instinct. « Il n'existe pas d'instinct chez l'homme » s'est écrié un des congressistes. Des collègues conciliants ont proposé de remplacer instinct par tendance. Peu importe le nom de baptême si sportif demeure le nom de famille. Il s'agit de désigner une poussée interne de l'être vers le sport, poussée naturelle ou acquise mais qui en tous les cas n'est point une résultante nécessaire des aptitudes naturelles. Et quand M. Mirville cherche à établir qu'« un enfant vigoureux, bien musclé dont la circulation et la respiration sont excellentes aimera le mouvement et les exercices violents » nous ne sommes pas plus d'accord avec ce futur qu'avec le précédent. C'est là émettre des principes que les faits ne corroborent nullement. Mais nous souvenant de la communication si lumineuse et si péremptoire de M. Roosevelt, nous souscrivons avec empressement à cette parole très vraie et très profonde du professeur Larguier des Bancelles : « Il y a dans la plupart de nous un sportif mort jeune. Une volonté énergique parvient quelquefois à le ressusciter ».

Une donnée non prévue au programme fut introduite ici par le D^r Léon Weber-Bauler : celle du rythme. Nous l'aurions plus faci-

lement acceptée dans la discussion du second paragraphe du programme, consacré à la continuité et aux modalités de l'activité sportive. On peut concevoir en effet qu'il soit fait appel au rythme pour entretenir mais non pour engendrer l'activité sportive. Quoiqu'il en soit, nous ne saurions à aucun degré souscrire, dans le premier cas pas plus que dans le second, aux conclusions du D^r Weber-Bauler qui souhaiterait que l'on « étendit l'instruction par le rythme à l'éducation du mouvement en général » et même « à l'entraînement de tous les sports ». Le rythme, d'après lui, n'est pas seulement une cadence, une symétrie. C'est en plus « un mouvement mesuré, ralenti, ou accéléré à volonté pendant un intervalle de temps et *accentué par une tonique qui en est la dominante.* » Cette question du rythme demanderait une assez longue étude pour réfuter tous les sophismes qu'elle abrite. Le rythme ferait si on le laissait s'« étendre à l'éducation du mouvement en général » beaucoup de mal à la gymnastique. Quant aux sports il n'a aucun perfectionnement à y apporter, car la technique sportive est souvent en complète contradiction avec ce que M. Weber-Bauler appelle le « sentiment rythmique ». En voici un exemple. Le rameur en sculling-boat, s'il ne se surveille pas, obéira à une « dominante » qui est radicalement fautive et qui le fera s'arrêter sur le dégagement au lieu de s'arrêter avant l'attaque. Le rythme naturel l'engage à marquer son temps au moment où l'aviron vient de sortir de l'eau, le corps étendu. Or l'intérêt technique exige qu'il marque son temps au moment où l'aviron va entrer dans l'eau, le corps ramassé. Tout rameur sait qu'il a à lutter contre lui-même pour se remettre en position d'attaque immédiatement après le dégagement. On pourrait citer beaucoup d'autres méfaits sportifs du même genre à l'actif du rythme, si on se fie à lui.

Le problème de l'atavisme sportif ne pouvait qu'être posé. Il devait forcément cette fois rester sur un point d'interrogation. Le motif en est simple. Les questions ataviques sont des plus obscures même là où des documents contrôlés ont pu être réunis en abondance. A plus forte raison l'obscurité les enveloppe-t-elle là où de tels documents n'ont jamais encore été rassemblés. A première vue toutefois, on sentait que la grande majorité des congressistes ne croyaient pas beaucoup à l'atavisme sportif, du moins à la possibilité de tirer de quelques faits curieux des indications générales. Nous aussi nous sommes sceptiques et nous croyons que, jusqu'à plus ample informé, l'atavisme sportif doit être considéré comme quantité négligeable.

Peu avant le Congrès de Lausanne la Revue Olympique avait posé

en traitant de la « volupté sportive » (1) les jalons d'une thèse nouvelle qui était résumée en ces termes : il faut au corps une certaine dose de volupté c'est-à-dire de plaisir physique intensif. Or, le sport peut produire du plaisir physique assez intensif pour atteindre le double caractère impérieux et troublant de la passion sensuelle et par conséquent la remplacer. L'ivresse sportive pacifie les sens non seulement par la fatigue mais par la satisfaction. Elle ne se borne pas à les neutraliser, elle les contente.

Cette thèse apportée et défendue au Congrès par M. Paul Christmann et M. Letainturier Fradin paraît y avoir conquis de nombreux suffrages. Souvent cités de façon approbative, les prémisses ci-dessus ouvrent un horizon dont il serait difficile de s'exagérer l'ampleur car il englobe le domaine de l'hygiène et celui de la morale. Nous aurons peut-être occasion d'y revenir en poursuivant le cours de cette critique des travaux du congrès.



Chronique du mois.

LE JARGON SPORTIF.

Ce serait bien déplaisant de voir le sport comme la basoche donner naissance à un jargon spécial. Mais il est hors de doute que ce péril menace. La manie du reste est générale de ne pas se servir des mots de tout le monde et il semble, à lire plus d'un scientifique, que le suprême délice consiste à égarer son lecteur dans un labyrinthe d'où il ne puisse plus sortir qu'en appelant au secours. La pensée est bien loin de se clarifier au contact de ces habitudes-là. On s'imagine qu'elle va gagner par la précision des mots et elle se perd au contraire dans la brume qui naît de la juxtaposition des néologismes. Un néologisme peut aider l'esprit; deux ou trois qui voisinent le fatiguent et le déroutent.

Le jargon sportif qui tend malheureusement à se répandre n'est pas issu, comme on le croit souvent, de la seule introduction de mots étrangers inutiles. Ce n'est là qu'une des causes — et non la principale — de son développement. Nous disons : mots inutiles car il y en a dont l'emploi s'impose et qu'on ne saurait remplacer : handicap ou walk-over par exemple. Mais dans chaque langue, principalement en anglais et en français (cela commence seulement en allemand) des

(1) Voir la Revue Olympique de mars 1913.